

**MARCHÉ TVX2017-01 TRAVAUX DE CRÉATION ET DE RÉHABILITATION DU CASIER
N°17A ISDND DE MONFLANQUIN LOT 1 TERRASSEMENT ET VRD
AVENANT N°5 : INTRODUCTION DE PRIX NOUVEAUX**

Entre :

Le Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale (ValOrizon), dont le siège social est situé à l'Hôtel du département de Lot-et-Garonne, 47 922 AGEN Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Michel MASSET,

Adresse administrative : ZAE de la Confluence, 16, route de Saint-Léon 47 160 DAMAZAN

Et

Le groupement GUINTOLI SAS / EUROVIA AQUITAINE SAS / CAZAL SAS / FAYAT ENTREPRISE TP ayant en qualité de mandataire la société GUINTOLI 160, avenue de la Roudet 33 500 LIBOURNE, représentée par.....

Le marché n°TVX2017-01 portant travaux de création et de réhabilitation du casier n°17a sur l'ISDND de Monflanquin Lot 1 Terrassement et VRD, a été notifié le 28 avril 2017 au groupement GUINTOLI SAS / EUROVIA AQUITAINE SAS / CAZAL SAS / FAYAT ENTREPRISE TP.

Dans le cadre de l'exécution du marché n°TVX2017-01 Lot 1, des prestations supplémentaires ou modificatives, dont la réalisation est nécessaire au bon achèvement de l'ouvrage et pour lesquelles le marché n'a pas prévu de prix, ont été notifiées par ordre de service.

Aussi des prix nouveaux ont été établis sur les mêmes bases que le prix du marché et notifiés au titulaire du marché n°TVX2017-01 Lot 1. Dans la mesure où le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire sont d'accord pour arrêter les prix définitifs, il convient de prendre un avenant pour introduire ces prix aux pièces contractuelles, et notamment au bordereau de prix unitaires.

L'avenant 5 **exclusivement dédiée à la tranche optionnelle**, porte sur les éléments suivants :

- FAD 15 : Complément de la couverture du reliquat du casier attenant au casier A (47 429,94 €)
- FAD 16 : Gestion des EP entre le casier 17 et le casier 16 (5 948,00 €)
- FAD 17 : Suppression du géocomposite (11 888,89 €)
- FAD 18 : Nivellement des déchets (8 344,00 €)
- FAD 19 : Voiries provisoires (111 681,05 €)
- FAD 20 : Gestion des EP sur le casier 17 des alvéoles A1 A3 et A4 (35 190,00 €)
- FAD 21 : Travaux de sécurisation des EP du Casier 17 (visite DREAL) (3 725,00 €)
- FAD 22 : Modification de quantité de digue de réhausse (29 048,83 €)
- FAD 23 : Modification de la structure de couverture (68 268,67 €)

Soit un montant global de **184 987,04 €HT**

Le montant actuel du marché tranche optionnelle est de 260 910,60 € HT

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification du DQE global de la tranche optionnelle du marché n°TVX2017-01
Lot 1 tranche Optionnelle

L'avenant n° 5 est de + **184 987,04 € HT.**

Pour mémoire, le montant total de la tranche ferme du Lot 1 et de ses 4 avenants est porté à :
1 662 989,63 € HT.

Le montant total de la tranche optionnelle du Lot 1 est porté à : **445 897,64 € HT.**

Le montant total du Lot 1, toutes tranches confondus est porté à : **2 108 887,27 € HT.**

L'incidence financière de l'avenant n° 5 est de **9,62 %.**

Le reste des dispositions demeure inchangé.

A, le.....

Le Président,

Mandataire SAS GUINTOLI

Michel MASSET

.....